

## Question et réponse

Bien que depuis novembre 2014 les rognons de bœuf puissent à nouveau être consommés (sauf les exceptions), je ne peux pas les emporter de l'abattoir. Comment est-ce possible ?

En effet, les reins des bœufs ( rognons de bœufs) peuvent à nouveau entrer dans le commerce, sauf si

1. les bovins sont âgés de plus de 12 mois et ont séjourné à un moment ou à un autre dans l'une des 39 communes de la zone Umicore, et

2. les bovins sont âgés de plus de 36 mois, même s'ils n'ont jamais séjourné dans l'une des communes de la zone Umicore. Quelles sont les communes de la zone Umicore ?

Il s'agit des communes où il existe un risque de dépassement de la norme relative au cadmium. Pour cette raison, les reins des bovins âgés de plus de 12 et de moins de 36 mois restent également impropres à la consommation humaine.

La liste des communes de la zone Umicore peut être consultée sur le site suivant : [www.atascab.be](http://www.atascab.be) > professionnels > production animale > produits animaux > circulaires

Vous scrollez vers le bas jusqu'à la circulaire du 01/02/2015 : « Saisie de reins de bovins ». Dans la première annexe vous trouvez la liste des communes de la zone Umicore. Via l'application informatique de l'AFSCA qui s'appelle Santé/Beltrac, un abattoir peut facilement vérifier si les reins du bovin abattu sont propres à la consommation humaine.

Nous sommes étouffés que certains abattoirs ne pourraient pas consulter ce système et ne soient dès lors pas en mesure de libérer les reins (ou non).

## CARNET FAMILIAL

### DECES

La rédaction de "La Boucherie Belge" présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées ainsi qu'aux syndicats respectifs.

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de Madame HELENE ARCHAMBEAU, ancien membre de la corporation de Verviers et maman de Gilbert et Francis Archambeau, patron de la société LE BOCCAGE.

## A partir du lundi 13 avril 2015

Nouvelles fourchettes de prix pour une nouvelle période de vente

N'oubliez pas: de calculer des nouveaux prix de vente pour cette période de vente au moyen des prix d'achat de la période de référence de 4 semaines mentionnée ci-dessous.

### 1. Achat de base

#### PERIODE DE REFERENCE

9-02-15 au 15-02-15

16-02-15 au 22-02-15

23-02-15 au 1-03-15

2-03-15 au 8-03-15

### 2. Fourchettes à utiliser

#### Bœuf

Cat Demi-bête

1 € 6,40 et +

2 € 5,77 à moins de € 6,40

3 € 4,51 à moins de € 5,77

4 € 3,69 à moins de € 4,51

5 moins de € 3,69

moins de € 5,66

moins de € 2,52

#### Demi-bête

1 € 2,27 et +

2 € 2,15 à moins de € 2,27

3 moins de € 2,15

### QUE FAIT LA FEDERATION ?

#### DATE

#### ACTIVITE

#### PRESENT

12-03-15

Vandes mûres

Groupe de travail

19-03-15

Vandes mûres

Groupe de travail

23-03-15

Comité Directeur

Membres du Comité Directeur

23-03-15

Bureau

Membres du Bureau

24-03-15

AFSCA : Comité Consultatif

J.-L. Potter

2-04-15

Vandes mûres

Groupe de travail

04/10/15

27 - 30/09/15

MEAT EXPO

FÊTE CONFÈRE ROYALE ST-HUBERT

## CALENDRIER